

# Cahier des charges et charte graphique

pour l'utilisation de la marque

# #AimeTonAgri

## Engagement des utilisateurs

Le présent document définit les modalités d'utilisation de #AimeTonAgri, il sera signé par les utilisateurs qui s'engagent ainsi à les respecter.



**CHAMBRE  
D'AGRICULTURE**  
CHARENTE

## Objet et Valeurs défendues par #AimeTonAgri

- #AimeTonAgri** est une marque généraliste qui évoque l'**attachement à toutes les agricultures et tous les agriculteurs, quelles que soient les filières de production.**
- #AimeTonAgri** est une marque à vocation de **communication vers le grand public.**
- #AimeTonAgri** porte une **image positive et dynamique de l'agriculture.**
- #AimeTonAgri** peut être utilisée par **tous les acteurs du monde agricole et des territoires**, qui s'engagent à respecter les modalités de ce document.
- #AimeTonAgri** **n'a pas vocation :**
  - à être utilisé à des fins politiques ou syndicales exclusives
  - à porter des **jugements** sur certaines pratiques agricoles ou formes d'agriculture
  - à **défendre des choix d'orientation ou de pratiques agricoles**

## Localisation

L'utilisation de #AimeTonAgri ne se limite à aucun territoire.

# Charte graphique

Les éléments graphiques suivants doivent être utilisés exclusivement, sans aucune modification de couleur, disposition ou police de caractère. Le logo ne peut pas être incliné avec un angle plus grand que 20°.

# #AimeTonAgri



## Utilisations du logo autorisées



Logo blanc sur fond rouge avec marges minimales  
*Respecter l'espace minimum d'un «#» au bord du logo autour du texte*



Logo rouge sur fond blanc ou sans sur fond transparent avec marges minimales  
*Respecter l'espace minimum d'un «#» au bord du logo autour du texte*

## Exemples de mise en scène autorisées



Sur photo



Sur un véhicule

## Exemples d'usages interdits



~~#AimeTonAgri~~

Logo déformé



~~#AimeTonAgri<sup>16</sup>~~

Ajout de texte sur le logo



~~#AimeTonAgri~~

Changement de l'illustration



~~#AimeTonAgri~~

Mauvaise visibilité sur fond de couleur



*Logo qui ne doit pas être associé à des supports qui ne sont pas en lien avec l'agriculture*

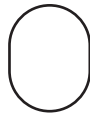
**Afin que l'usage du logo soit le plus fédérateur possible, il n'est pas autorisé de faire apparaître un complément de texte ou une punch line sur le logo.**

*Ex : numéro du département, ou phrase en dessous du logo comme si elle était intégrée*

## Police est couleur du logo

Police de caractère : **Poetsen One**

Codes couleurs : **blanc**



**RVB – R : 255 V : 255 B : 255**  
**CMJN – C : 0% M : 0% J : 0% N : 0%**

**rouge**



**RVB – R : 277 V : 13 B : 24**  
**CMJN – C : 0% M : 99% J : 97% N : 0%**  
**#e30d18**



## Illustration

# #AimeTonAgri



## Dans un corps de texte

Utiliser la police du corps de texte, en respectant impérativement la casse\* suivante :

\*Alternance de majuscules et minuscules

### A ne pas faire

#AIMETONAGRI

#Aimetonagri

#ATA

« En Charente les agriculteurs font la promotion  
d' **#AimeTonAgri** »

### Correction

**#AimeTonAgri**

**#AimeTonAgri**

**#AimeTonAgri**

« En Charente les agriculteurs font la promotion  
d' **#AimeTonAgri** »

## Sur les réseaux sociaux

Dans toutes les publications, citer le hashtag #AimeTonAgri en respectant la casse.



## Réponses aux questions et mise au courant

L'utilisateur de la charte s'engage à consulter la Chambre d'agriculture / service communication 05 45 24 49 39 pour toute question relative à l'usage du logo.

L'utilisateur de #AimeTonAgri s'engage à faire connaître à la CA16 les usages qu'il fait du logo, afin que la CA16 puisse relayer les communications afférentes.

## Aspects pratiques

Cette charte sera évolutive et signée par le partenaire à chaque actualisation.

Propriété de la CA16 qui peut la faire évoluer sur décision du bureau.